



**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
25 octobre 2000  
Français  
Original: anglais

---

**Assemblée générale**  
**Cinquante-cinquième session**  
Points 66 et 67 de l'ordre du jour

**Conseil de sécurité**  
**Cinquante-cinquième année**

**Instauration de relations de bon voisinage  
entre les États des Balkans**

**Maintien de la sécurité internationale**

**Lettre datée du 25 octobre 2000, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de l'ex-République yougoslave  
de Macédoine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration commune des chefs d'État et de gouvernement des États participant au Processus de coopération d'Europe du Sud-Est ou l'observant, faite à Skopje le 25 octobre 2000 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 66 et 67 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Naste **Calovski**

**Annexe à la lettre datée du 25 octobre 2000, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de l'ex-République yougoslave de Macédoine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Sommet officieux des chefs d'État et de gouvernement  
des pays participant au processus de coopération  
d'Europe du Sud-Est**

**Déclaration commune**

Sur l'invitation du Président Boris Trajkovski, nous, chefs d'État et de gouvernement des États participant au Processus de coopération d'Europe du Sud-Est ou l'observant, Emil Constantinescu, Vojislav Kostunica, Rexhep Meidani, Petar Stoyanov, Bulent Ecevit, Ljubco Georgievski, Costas Simitis, Zivko Radisic et Goran Granic, nous sommes réunis pour un sommet officieux, à Skopje, le 25 octobre 2000. M. Javier Solana, Secrétaire général et Haut Représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de la sécurité commune, et M. Bodo Hombach, Coordonnateur spécial du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, ont pris part au sommet à l'invitation de l'hôte.

Nous avons, au cours de ce sommet officieux, échangé des vues sur l'évolution récente de la situation en Europe du Sud-Est, en particulier en République fédérale de Yougoslavie, et sur son impact positif sur la stabilité et la sécurité dans la région. Nous avons en outre examiné les initiatives prises dans le cadre du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est et fait part de notre volonté résolue de le voir appliqué dès que possible et de mener des activités communes au cours de la période à venir.

Nous réjouissant de la présence du Président nouvellement élu de la République fédérale de Yougoslavie, M. Vojislav Kostunica, et estimant que le poste temporairement vacant revenant au Président de la République fédérale de Yougoslavie était désormais pourvu, nous avons félicité l'ensemble de l'opposition démocratique et les citoyens de la République fédérale de Yougoslavie à l'occasion de la récente victoire électorale et rendu hommage à leur ferme engagement d'instaurer la démocratie dans leur pays. Nous avons exprimé notre plein appui au processus démocratique engagé en République fédérale de Yougoslavie et à la passation pacifique des pouvoirs, convaincus qu'ils seraient d'une importance capitale pour le développement du pays et le bien-être de ses citoyens. Ils contribueraient également à la stabilisation générale de la situation dans la région. Nous avons fortement encouragé la République fédérale de Yougoslavie à adopter une politique de bon voisinage, de réconciliation et de compréhension mutuelle dans la région et à respecter le principe de l'égalité et de la non-discrimination dans les relations entre tous les États ayant succédé à l'ex-Yougoslavie.

Compte tenu de ces perspectives, nous nous sommes félicités de la levée récente des sanctions et du projet d'inclusion de la République fédérale de Yougoslavie dans le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est.

Nous estimons que le Processus de coopération d'Europe du Sud-Est, en tant que cadre de coopération local très complet, consacré par la Charte sur les relations de bon voisinage, la stabilité, la sécurité et la coopération en Europe du Sud-Est, représente un fondement solide pour le renforcement de la coopération dans la région.

Nous nous sommes engagés à faire en sorte que le Processus joue un rôle plus important dans le développement à venir de la région.

Soulignant que l'Europe ne peut être complète sans nos pays et nos nations, nous avons réaffirmé notre attachement à l'objectif stratégique faisant partie intégrante du projet du développement politique, économique et social global de nos pays qui est l'ingrédient de notre région à ses structures.

Nous avons également souligné notre volonté de poursuivre une coopération constructive visant à régler tous les problèmes qui demeurent dans un esprit d'égalité, de compréhension mutuelle et de bon voisinage.

Appréciant vivement les efforts déployés par le Coordonnateur spécial du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, nous avons exprimé l'espoir de voir les projets déjà sélectionnés dans le module de mise en train dans le cadre des trois réunions de travail du Pacte de stabilité mis en œuvre dans les meilleurs délais.

Nous avons réaffirmé notre volonté politique de procéder à des réformes démocratiques et économiques et de coopérer au niveau régional ainsi que d'appliquer pleinement et de façon cohérente toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU concernant la paix, la sécurité et la stabilité dans la région.

Nous sommes convenus que notre objectif commun serait de mettre en place des processus politiques démocratiques éprouvés, fondés sur le pluralisme et des élections libres et honnêtes, tenant compte de la prééminence du droit et assurant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, notamment les droits des personnes appartenant aux minorités nationales. Nous avons reconnu qu'il était extrêmement important d'intensifier les contacts et la coopération pour tout ce qui touche à l'être humain dans les domaines sociaux et culturels, de renforcer les institutions démocratiques et la société civile et de faciliter la libre circulation de l'information, des idées et des citoyens.

Nous sommes convenus de tenir notre prochain sommet ordinaire à Skopje, en février 2001.

---